

2<sup>e</sup> Classe DELZOR Jean-Pierre  
Quartier Tonnant - CE  
Service Trésorerie  
47 AGEN.

Vendredi 24 Mars

Monsieur l'Abbé,

C'est un de vos anciens élèves de la classe de philosophie qui vous écrit aujourd'hui. Je ne suis resté qu'un trimestre à Ustaritz, pendant l'année scolaire 1966-1967, mais j'ai en le temps de vous apprécier, non seulement comme professeur de français mais aussi comme spécialiste des problèmes de linguistique. Vous m'avez rendu de grands services par les renseignements que vous m'avez donnés si gentiment.

Je viens aujourd'hui vous importuner encore. Je voudrais vous communiquer mes idées sur les moyens d'étudier une langue étrangère et j'aimerais que vous me donniez votre avis. Je crois que vous vous intéresserez davantage à la linguistique qu'à la phonétique, mais je suis sûr que vous pourrez m'aider. Je voudrais perfectionner dans les langues et ceci non pas pour moi seul mais surtout pour enseigner.

Je pense qu'il y a deux façons d'étudier une langue étrangère. La première consiste, pour la prononciation, à apprendre des règles basées sur l'orthographe. On ne vise qu'une prononciation approximativement correcte qui sera perfectionnée plus tard par des séjours à l'étranger. Le vocabulaire est un pur exercice de mémoire, on l'apprend par cœur au moyen de la traduction. Les règles de grammaire sont également apprises par cœur; la traduction est ainsi un exercice de logique pure, l'esprit procédant par déductions. Les textes étudiés sont pris parmi les plus beaux de la littérature de la langue étudiée.

L'étude par cette méthode a surtout pour but de former l'esprit de

l'élève, de lui faire connaître la littérature et tout à fait secondairement de lui faire apprendre la langue. Pour savoir effectivement une langue avec cette méthode, il faut y mettre le temps et faire de longs séjours à l'étranger.

Je pense que cette méthode devrait être réservée à des langues vivantes ou mortes peu parlées, différentes par leur structure grammaticale de celle de l'élève. Je crois qu'elle doit être réservée à des gens ayant un minimum de capacités intellectuelles.

La seconde méthode, telle que je la conçois, peut se diviser en trois parties : une première partie qui concerne la langue proprement dite et tout d'abord l'étude complète de la prononciation, description de l'articulation des sons dans la langue maternelle et dans la langue étudiée, utilisation des signes phonétiques, des diques, afin de savoir prononcer avant de connaître l'orthographe des mots. Pour l'étude du vocabulaire, on ne se sert pas de la langue maternelle : il faut faire comprendre les mots nouveaux sans passer par la traduction, afin que l'élève pense dans la langue ; en premier lieu, étude exclusive du vocabulaire de fréquence et de la langue parlée (dialogues). Les mots nouveaux sont appris dans des phrases les explicitant et dans des phrases-exemple. La grammaire s'étudie en tenant compte de la fréquence d'emploi des règles en insistant sur celles qui pourront faire difficulté, étant donné la langue maternelle de l'élève, pour chacune d'elles, utilisation des tables de substitution.

Cette première partie tient compte de la langue maternelle de l'individu mais ne l'utilise pas. Son but est purement utilitaire : non pas former l'esprit de l'élève, mais le faire parler couramment le plus vite possible. L'acquisition du langage n'est pas de façon intellectuelle, mais de façon inconsciente.

La deuxième partie consiste à réétudier la grammaire, mais cette fois-ci en apprenant les règles par cœur et en comparant la grammaire de la langue étudiée avec celle de la langue maternelle. On commence seulement alors à faire de la traduction, version et thème, ce qui donne l'occasion de comparer sans cesse les deux langues. Cette deuxième partie concerne donc surtout la logique.

La dernière partie consiste à étudier les bons textes de la littérature, l'histoire du pays, les mouvements littéraires ; on compare la littérature de la langue nouvelle à celle de la langue maternelle.

Evidemment, cette méthode n'est pas du tout pratiquée, c'est un simple projet. Je pense que l'enseignement des langues vivantes doit avant tout utiliser la psycholo-